Faculté des **sciences du sport**
Université de Strasbourg

Questionnaire de suivi du certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

Attention ! **Vous allez pratiquer des activités sportives pour lesquelles un certificat médical, valable 3 ans, est obligatoire !**

Veuillez **indiquer votre situation** en cochant une des cases suivantes et suivre les recommandations indiquées par une flèche :

☐ **Je certifie avoir déjà remis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive à la Faculté des sciences du sport de Strasbourg durant l'année universitaire 2024-2025 ou 2025-2026 :**

- ☐ Mon état de santé n'a pas changé depuis l'établissement de mon certificat rendu en 2024-2025 ou 2025-2026 :
  - ➔ *Je rempli le questionnaire de santé d'autoévaluation « Faites le point sur votre santé », document à remplir ci-après.*
- ☐ Mon état de santé a changé depuis l'établissement de mon certificat rendu en 2024-2025 ou 2025-2026 (opération, hospitalisation, blessure importante, maladie chronique, nouveaux antécédents familiaux) :
  - ➔ *Je dois consulter un médecin afin d'obtenir **un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive**. Ce document sera à rendre au plus tard à la rentrée à votre scolarité.*

☐ **J'ai remis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive à la Faculté des sciences du sport de Strasbourg durant l'année 2024-2025 ou 2025-2026 ; mon médecin a réévalué ma situation et m'a fourni un nouveau certificat médical.**

➔ *Je dois fournir le nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive à la scolarité, au plus tard le jour de la réunion de rentrée ou le déposer en ligne lors de cette inscription pédagogique*

☐ **Je n'ai pas remis de certificat de non contre-indication à la pratique sportive à la Faculté des sciences du sport de Strasbourg durant l'année universitaire 2024-2025 ou 2025-2026** (exemple : première inscription à la Faculté des sciences du sport de Strasbourg à la rentrée de 2026-2027)

➔ *Je dois fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive à la scolarité, au plus tard le jour de la réunion de rentrée ou le déposer en ligne lors de cette inscription pédagogique (un exemple de certificat vous est proposé à la fin de votre inscription)*

Pour rappel : le certificat médical est un élément **obligatoire** pour valider votre inscription au sein de la faculté. **L'absence de certificat entraînera l'impossibilité de pratiquer et vous empêchera de valider votre année.**

☐ En cochant cette case, je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Nom : ..... Prénom(s) : ..... Date : ...../...../.....

Faculté
des **sciences du sport**
Université de Strasbourg

Faites le point sur votre santé
_ Autoévaluation avant la reprise du sport _

Vous êtes concernés par ce questionnaire si :

- *Vous avez **déjà fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en 2024-2025 ou en 2025-2026** à la **Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg** et que votre situation de santé n'a pas changé.*

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'intéressé·e.

Durant les 12 derniers mois :	Oui	Non
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) inhabituel ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Avez-vous arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé et avez-vous repris l'activité sportive sans l'accord de votre médecin ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Un membre de votre famille est-il décédé d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		

À ce jour :

	Oui	Non
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite…) ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Vous semble-t-il nécessaire d'avoir un avis médical afin de poursuivre une activité sportive ?		

→ ***Si vous avez répondu "Non" à toutes les questions**, vous n'avez pas besoin de fournir un nouveau certificat médical.*

→ ***Si vous avez répondu "Oui" à une ou plusieurs questions**, vous devez consulter un médecin afin d'obtenir **un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive**. Ce document sera à rendre au plus tard à la rentrée à votre scolarité.*

Fabrice FAVRET
Doyen

Sabine CORNUS
Vice-doyenne

Christelle DURRINGER
Directrice des services

Contact service santé/prévention :
Responsable de service et infirmier.ère
Tél. : +33.3 68 85 69 00
fss-infirmerie@unistra.fr

Faculté des sciences du sport | F3S
4, rue Blaise Pascal
CS90032
FR-67081 STRASBOURG cedex

Localisation sur le campus de l'Esplanade :
Bâtiment | Le Portique "côté rue"
Bureau 306 (3ème étage)

https://f3s.unistra.fr

Mise à jour : 06/07/2026